

DEMANDE POUR UN EMPLACEMENT AU « VIDE-GRENIER » 2021

RESERVE A L'ADMINISTRATION - N° dossier :

Conditions de participation

- 1) Le « vide-grenier » est réservé aux particuliers / personnes privées, leur permettant de vendre ou d'échanger des objets venant de leur propre ménage. La vente de denrées alimentaires, de boissons, d'objets neufs ou de tout autre article interdit par la loi est strictement défendu.
- 2) En outre est interdite toute promotion religieuse, exposition de livres, d'informations ou distribution de flyers ayant pour objet une religion.
- 3) La participation est gratuite.
- 4) Les emplacements seront attribués selon la date de réception de la demande. Les habitants de la Ville ont priorité.
- 5) Une confirmation de participation sera envoyée par voie postale aux demandeurs retenus à l'adresse renseignée sur le présent formulaire après le 10^{ème} jour et au plus tard le 20^{ème} jour du mois précédent le « vide-grenier » en question. Cette confirmation ainsi que le formulaire sont à présenter le jour même. Elle est nominative et non transmissible. **Ainsi, le demandeur est la personne qui occupe effectivement l'emplacement (ci-dessous le participant).**
- 6) Les demandeurs n'ayant pas reçu de confirmation de participation au plus tard le 20^{ème} jour du mois précédent le « vide-grenier » en question ne sont pas admis.
- 7) Un emplacement correspond à 4 mètres de face de vente (1 table et 2 bancs sont mis à disposition).
- 8) Le jour même, l'accès au site se fait entre 5:30 et 8:30 heures. L'accès pour le déchargement de la marchandise est limité à un seul véhicule. Des participants désirant s'installer côte à côte doivent arriver ensemble.
- 9) La vente a lieu de 10 à 17 heures. Les participants doivent respecter cet horaire et ne pas fermer voire démonter leur stand avant l'heure de fin.
- 10) Les consignes des agents de la Ville ou mandatés par la Ville sont à respecter rigoureusement sous peine d'exclusion du « vide-grenier ». Toute personne se présentant sous un faux nom sera exclue.
- 11) Toute fausse déclaration entraînera l'exclusion du « vide-grenier ».

Les lieux où se tiennent les «vide-grenier» respectifs sont communiqués au fur et à mesure sur le site www.vdl.lu.

Demandeur

Monsieur Madame (cocher la case qui convient)

Nom : Prénom :

Rue + No :

Code postal : Localité :

Pays :

Tél :

E-Mail :

Contact pendant le « vide-grenier »

Tél portable :

Date souhaitée

3 octobre 2021

Tout candidat doit obligatoirement remplir le présent formulaire et le retourner entre le premier et le dixième jour du mois précédent le « vide-grenier » en question.

**Le formulaire est à retourner par e-mail à l'adresse videgrenier@vdl.lu
ou par voie postale à l'adresse :**

**Ville de Luxembourg
Service Espace public, fêtes et marchés
Demande Vide-grenier
B.P. 42
L-2090 Luxembourg**

La Ville se réserve le droit de contacter des candidats le cas échéant pour demander des précisions ou compléments par rapport aux données et documents fournis.
Tout formulaire illisible et/ou incomplet ne sera pas pris en considération.

Protection des données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel collectées moyennant le présent formulaire sont destinées exclusivement à assurer la gestion administrative et le suivi de votre demande de candidature en vue de l'obtention d'un emplacement à la manifestation en question et le cas échéant, en vue de l'établissement d'un contrat de concession ultérieur pour la manifestation en question.

Le traitement des données à caractère personnel ainsi collectées est effectué exclusivement par les agents du Service Espace public, fêtes et marchés de la Ville de Luxembourg dans le cadre de la manifestation en question. Toutes les mesures requises afin de garantir la préservation du caractère confidentiel de vos données à caractère personnel sont prises par la Ville de Luxembourg.

Vous avez un droit d'accès et de rectification de vos données à caractère personnel. Pour toute question en relation avec le présent formulaire, vous pouvez contacter le responsable du traitement des données à caractère personnel à l'adresse suivante :

Administration communale de la Ville de Luxembourg
42, Place Guillaume II
L-1648 Luxembourg
ou par courriel à l'adresse suivante : protectiondesdonnees@vdl.lu

De même que:
Délégué à la protection des données
42, Place Guillaume II
L-1648 Luxembourg
ou par courriel à l'adresse suivante : dpo@vdl.lu

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données (1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette).

Fait à :

le :

.....
signature du demandeur indiqué ci-dessus avec la mention "lu et approuvé"

Le signataire déclare sur l'honneur qu'il respecte les conditions ci-dessus.